

Formulaire d'adhésion

membres organismes, membres proches aidant-es et membres non-votants

Mission et vision

La TCRPAM a pour mission d'offrir un espace collectif dédié aux organismes et regroupements d'organismes communautaires montréalais du grand milieu de la proche aidance pour mettre en commun leurs expertises et leurs valeurs.

La TCRPAM se positionne en tant qu'acteur essentiel dans le contexte socio-politique montréalais, empreinte d'une vision communautaire et inclusive. La TCRPAM promeut la participation active des personnes proches aidantes (PPA) aux enjeux sociopolitiques portés par la TCRPAM, en cohérence avec ses valeurs fondamentales.

Modalités d'adhésion

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la TCRPAM, les membres organismes, les membres proches aidant-es et les participant-es non-membres doivent adhérer aux règles de fonctionnement de la TCRPAM. Ils doivent se doter d'une représentation stable au sein de la TCRPAM. Lorsqu'il y a un changement de représentation dans un organisme ou un regroupement, cette personne doit être initiée aux dossiers par le Comité de coordination lors d'une rencontre.

Composition de la TCRPAM

La TCRPAM doit être composée d'au minimum 75% d'organismes communautaires autonomes oeuvrant dans et pour la population proche aidante de Montréal. Elle est divisée en quatre catégories différentes :

1. Membres organismes

- Être un organisme communautaire autonome oeuvrant dans le milieu de la proche aidance ou avec des personnes proches aidantes ;
- Être un organisme local ou régional avec un champ d'intervention ou une offre de services située sur l'île de Montréal.

2. Membres proches aidant-e-s

- Toute personne s'identifiant au rôle de proche aidant-e.

3. Membres non votants

- Être un regroupement (ou une coalition) local ou régional d'organismes de Montréal avec un champ d'intervention ou une offre de services situé dans la région 06-Montréal ;
- Être un regroupement (ou une coalition) d'organismes oeuvrant dans le milieu de la proche aidance, avec les PPA ou étant interpellé par ces enjeux ;
- Être une personne intervenante indépendante (qui n'a pas d'attache avec le Réseau de Santé et de Services Sociaux, un bailleur de fonds, un ministère, une fondation, etc) qui œuvre dans le milieu de la proche aidance.

4. Invités

- Toute personne voulant s'adresser à la TCRPAM peut interpellier le Comité de coordination pour demander à venir rencontrer la TCRPAM.

Pour devenir membre, il faut :

- Démontrer un intérêt accru envers la cause des personnes proches aidantes ;
- Résider ou oeuvrer sur le territoire montréalais ;
- Adhérer à la mission, la vision et aux objectifs de la TCRPAM ;
- Accepter et respecter ses responsabilités en tant que membre, c'est-à-dire :
 - Nommer une personne représentante et une personne substitut;
 - Respecter les règlements généraux de la TCRPAM ;
 - Se conduire avec respect à l'égard des autres membres de la Table, tant au sein des activités concertées, des assemblées régulières que des rencontres de comité ;
 - S'impliquer dans des dossiers collectifs et/ou participer aux assemblées régulières.

Je veux adhérer à titre de :

- Membre organisme
- Membre proche aidant-e
- Membre non votant

Informations générales

Organisme et/ou Profession/rôle

Site web

Adhérent-e principal-e

Nom complet

Poste

Courriel

Téléphone

Personne substitut

Nom complet

Poste

Courriel

Téléphone

Confidentialité et consentement

La TCRPAM s'engage à maintenir la confidentialité des informations indiquées dans ce formulaire et ne les divulguera à aucun tiers parti dans le cadre de ses actions et/ou travaux, sans l'obtention d'un consentement du membre.

- J'autorise la TCRPAM à inclure mon organisme et/ou mon nom, en tant que membre, sur son site web et dans son rapport d'activités annuel.
- J'autorise la TCRPAM à m'ajouter à la liste d'envoi de l'infolettre.

Une fois complété, le formulaire d'adhésion doit être envoyé à :

Ismaila Kane, chargé de projet au RAANM
tcrpamontreal@gmail.com